



BUDGET ● ENDETTEMENT ● CONSOMMATION

Cours sur la planification budgétaire ● Consultation budgétaire
Ateliers ● Conférences ● Défense des droits

Hausse d'Hydro du 1er avril : les conseillers budgétaires ne la trouvent pas drôle!

Habituellement associé aux rires, farces et attrapes, ce 1^{er} avril marque l'entrée en vigueur de la hausse des tarifs d'électricité la plus importante en près de 10 ans: 4,3 % d'augmentation, soit plus de trois fois l'inflation ou plus de 70 \$ par ménage. Quelle mauvaise blague pour les clients d'Hydro-Québec!

Nous, conseillères et conseillers budgétaires des associations des consommateurs, dénonçons à nouveau¹ ces hausses de tarifs qui viennent saper le budget et la qualité de vie de nombreuses familles québécoises. En raison de l'hiver qui n'en finit plus, les factures d'électricité des ménages que nous rencontrons donnent déjà des frissons! Nul besoin n'est d'en rajouter.

Nos organisations, présentes dans toutes les régions du Québec, offrent depuis plus de 40 ans des services d'aide directe aux familles, dont des services de consultation personnalisés sur le budget. Nous sommes dans une situation privilégiée pour témoigner de leurs difficultés.

Taxe santé, tarifs de garderie, droits de scolarité, tarifs d'électricité... Le recours à la tarification de nos services publics crée une pression financière croissante sur les familles, alors qu'elles sont déjà aux prises avec une multitude de dépenses difficilement compressibles. De plus en plus de ménages repoussent des achats pourtant nécessaires : médicaments, alimentation, titres de transport collectif, etc. L'équilibre budgétaire est précarisé et les hausses tarifaires poussent les ménages vers un endettement chronique.

Nous sommes aujourd'hui loin de l'époque où le mandat d'Hydro-Québec consistait à fournir aux citoyens et citoyennes du Québec, l'électricité au coût le plus bas possible qui soit compatible avec une saine gestion financière. Ce choix collectif d'assurer l'accès au service essentiel qu'est l'électricité s'avère remis en cause par cette tarification arbitraire et abusive qui contribue à élargir les écarts de richesse. Le gouvernement détruit un peu plus chaque année ce qui reste du Pacte social conclu lors de la nationalisation de l'électricité.

Les hausses de tarifs actuelles résultent de décisions politiques qui n'ont plus rien à voir avec les coûts réels de la production d'électricité. Entre autres, elles financent de faramineux contrats octroyés pour la production d'énergie éolienne dans le secteur privé, alors que le Québec regorge de surplus d'électricité. Selon le rapport de la Commission sur l'avenir énergétique du Québec, ce sont entre 1,2 milliard \$ et 2,5 milliards \$ que coûteront les surplus énergétiques pour chacune des dix prochaines

¹ Le Devoir, libre opinion, 1er mai 2012. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/economie/finances-personnelles/348857/conseillers-budgetaires-contre-les-hausses>

années. C'est énorme! Ces contrats vont assurer des profits à des entreprises privées à même nos factures d'électricité. Que la création d'emplois a le dos large!

Cette hausse des tarifs d'électricité est d'autant plus injuste qu'il existe plusieurs autres moyens à la disposition de l'État pour renflouer ses coffres. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics propose 10 milliards \$ de solutions pour faire autrement. Comme quoi, les hausses de tarifs ne sont pas une fatalité! Il est grand temps de revenir à des valeurs de solidarité et de justice pour l'ensemble des ménages québécois.

57 signataires oeuvrant dans 19 associations communautaires d'aide aux consommateurs

De l'**ACEF de l'Est** : Maryse Bouchard, Martine Marleau, Émilie Bernet-Pelletier et Olga Cherezova ; de l'**ACEF du Nord** : Dominique Gagnon, Carole Laberge, Isabelle Mailloux-Béïque, Sylvain Lafrenière, Isabelle Dauphin et Johanne Arnould ; de l'**ACEF Rive-Sud de Montréal** : Armande Darmana, Hélène Héту et Caroline Soulard ; de l'**ACEF du Haut-Saint-Laurent** : Carole Gadoua et Mary-Lee Sanders ; du **Carrefour d'Entraide Drummond Inc.** : Sylvie Lejeune et Denise Brisson ; de l'**ACEF de Québec** : Marie Claude Lemay, Nicole Petitclerc et Francine Hamel ; de l'**ACEF des Basses-Laurentides** : Emmanuelle Caron et Jacinthe Nantel ; de l'**ACEF des Bois-Francs** : Josée Leblanc (ACEF des Bois-Francs) ; de l'**ACEF de la Péninsule** : Jean-Matthieu Fortin et Cloé Paquette ; de l'**ACEF Lanaudière** : Hélène Arsenault, Guylaine Fauteux, Daniel Latendresse et Lise Dalpé ; du **CIBES de la Mauricie** : Nathalie Champagne (CIBES de la Mauricie), Virginie Rainville, Pierre Trottier et Bertrand Rainville ; de l'**ACEF Estrie** : Sylvie Bonin et Kristelle Rivard ; de l'**ACEF Montérégie-est** : Roger Lafrance, Isabelle Chicoine, Marjorie Disdier et Tanya Brodeur ; de l'**ACEF Rive-sud de Québec** : Mélanie Rioux, Simone Bilodeau, Geneviève Langlois et Mélanie D'Auteuil ; de l'**ACEF du Grand-Portage** : Dominique Bard, Gisèle Chouinard et Renée Dumouchel ; de l'**ACEF Île-Jésus** : Micheline Côté, Nicole Picard, Cathy Simard, Jasmin Barrera, Claudine Inizan et Carole Leboeuf ; de l'**ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins** : Normand Roy, Martin Cloutier et Roger Guay ; de l'**ACEF du Sud-Ouest de Montréal** : Édith Cambrini et Isabelle Thibeault ; d'**Option consommateurs** : Sylvie De Bellefeuille, Caroline Arel et Lisanne Blanchette.

1^{er} avril 2014

